



Lettre ouverte à la Direction :

Messieurs,

Depuis près d'un an que l'accord sur **l'aménagement du temps de travail** est signé, vous tentez par tous les moyens de faire croire que même si nous ne l'avons pas signé nous en sommes satisfaits et que nous cautionnons son application.

C'est Faux !!!!

Si nous avons été d'accord avec les termes de cet accord, nous l'aurions signé !!!!

Et pour info, même les signataires n'en sont pas satisfaits !

Alors même si nous mettons tout en œuvre pour aplanir les problèmes rencontrés par les salariés et cela uniquement dans le but d'améliorer leur bien-être, que ce soit clair pour tout le monde :

LA CGT NE CAUTIONNE PAS CET ACCORD ET N'A JAMAIS EU L'INTENTION DE LE SIGNER, NI HIER, NI AUJOURD'HUI, NI DEMAIN !

Donc arrêtez de sous-entendre le contraire dès que vous en avez la possibilité.

Cordialement,

La CGT Acticall